



AgEcon SEARCH
RESEARCH IN AGRICULTURAL & APPLIED ECONOMICS

The World's Largest Open Access Agricultural & Applied Economics Digital Library

This document is discoverable and free to researchers across the globe due to the work of AgEcon Search.

Help ensure our sustainability.

Give to AgEcon Search

AgEcon Search

<http://ageconsearch.umn.edu>

aesearch@umn.edu

*Papers downloaded from **AgEcon Search** may be used for non-commercial purposes and personal study only. No other use, including posting to another Internet site, is permitted without permission from the copyright owner (not AgEcon Search), or as allowed under the provisions of Fair Use, U.S. Copyright Act, Title 17 U.S.C.*

No endorsement of AgEcon Search or its fundraising activities by the author(s) of the following work or their employer(s) is intended or implied.

Chapitre 13. L'évolution de la population active agricole

Claude Laurent

Citer ce document / Cite this document :

Laurent Claude. Chapitre 13. L'évolution de la population active agricole. In: Économie rurale. N°79-80, 1969. pp. 215-234;

doi : <https://doi.org/10.3406/ecoru.1969.2046>

https://www.persee.fr/doc/ecoru_0013-0559_1969_num_79_1_2046

Fichier pdf généré le 08/05/2018

L'ÉVOLUTION DE LA POPULATION ACTIVE AGRICOLE

par Claude LAURENT *

Le changement radical de l'attitude qu'avaient à l'égard de « l'exode rural » la plupart de ceux qui, en France, constituent l'opinion éclairée en matière d'économie agricole a certainement été l'un des phénomènes les plus marquants des vingt dernières années. Certes, les observations d'Allen B. Fischer (1), ou de Colin Clark (2), sur les conditions de la croissance économique avaient été publiées longtemps auparavant (respectivement en 1935 et 1940) et Jean Fourastié (3) les avait reprises en 1949. Ces auteurs faisaient notamment apparaître que la croissance économique ne peut avoir lieu sans que se réduise la proportion des actifs agricoles dans la population active totale. En outre, on a pu observer que dans presque tous les pays où, depuis le début du XIX^m siècle, la croissance a été notable, il y a même eu diminution du nombre absolu des personnes actives en agriculture.

Pourtant, jusqu'aux environs de 1960, l'opinion la plus répandue en France était que cette baisse du nombre des actifs agricoles constituait un danger pour l'avenir de l'économie de la nation. Une telle attitude peut sans doute s'expliquer en partie par l'insuffisante diffusion des travaux étrangers ; mais il est très probable qu'elle ait été également induite par une foi profonde dans les « bienfaits » de la vie rurale et du métier d'agriculteur, aussi bien à l'égard de la moralité des personnes qu'à celui d'un équilibre harmonieux entre les productions. Ceci s'exprime par l'absence à peu près générale de tout raisonnement économique dans les articles ou ouvrages de ceux qui condamnaient les mutations professionnelles hors de l'agriculture.

(*) Maître de recherches à l'I.N.R.A.

L'auteur tient à remercier Mlle M. N. DROU, chargée de mission au Service Central des Enquêtes et Etudes Statistiques du Ministère de l'Agriculture, qui a bien voulu se charger de l'élaboration des tableaux, graphiques et cartes de cet article.

(1) FISCHER (A.B.). — *The clash of progress and security*. 1935.

(2) CLARK (C.). — *The conditions of economic progress*. 1940.

(3) FOURASTIE (J.). — *Le grand espoir du XX^e siècle*. Paris, Gallimard, 1965.

Puis, depuis le début de la présente décennie, les points de vue se sont peu à peu modifiés et il n'est pas exagéré d'affirmer que les articles publiés dans cette revue ou les exposés aux assemblées de la Société Française d'Économie Rurale ont joué un grand rôle dans ce revirement. C'est pourquoi il a paru intéressant de faire le point sur cette évolution de la population active agricole en France.

Comme l'étude de la diminution du nombre des actifs agricoles depuis le milieu du XIX^m a déjà été effectuée plusieurs fois (4), nous nous contenterons de la rappeler très brièvement pour insister sur ce qui s'est passé depuis 1945. Nous compléterons ensuite l'examen des variations d'effectifs par quelques explications des mouvements et des modifications de structure qui ont pu être observées.

De toutes façons, l'étude du nombre des actifs agricoles est rendue compliquée par le fait que la manière dont les informations statistiques ont été collectées a évolué au cours des recensements et enquêtes successifs. Cela a permis des progrès dans la précision des définitions, progrès générateurs d'une meilleure appréhension de la réalité. En revanche il est fréquemment difficile d'établir des séries chronologiques cohérentes. On est donc souvent obligé de ne considérer qu'une partie des personnes, par suite des incertitudes qui planent sur l'évaluation des effectifs des autres catégories. De plus, les sources utilisées sont tantôt les recensements de population, tantôt les recensements agricoles ou les enquêtes sur les structures des exploitations agricoles et, comme nous avons eu l'occasion de l'expliquer, les champs couverts par ces deux types d'investigations ne peuvent pas coïnci-

(4) GOREUX. — *Les migrations agricoles en France depuis un siècle et leurs relations avec certains facteurs économiques*. *Études et Conjoncture*, avril 1956, pp. 327-376.

PAUTARD (J.). — *Les disparités régionales dans la croissance de l'agriculture française*. Paris, Gauthier-Villars, 1965.

FEBVAY (M.). — *La population active agricole française : structure actuelle et évolution*. *Études et Conjoncture*, août 1956, pp. 707-739.

der (5). Ces inconvénients nous empêcheront d'examiner certains aspects de l'évolution avec toute la précision que nous aurions souhaitée, mais nous pensons tout de même parvenir à en faire apparaître les principaux traits.

Dans la première partie de cet exposé, nous décrivons les changements quantitatifs les plus importants survenus durant la période considérée : l'accélération du rythme de diminution de la population active agricole en valeur absolue et en valeur rela-

tive, la diversité des taux de variations d'une région à l'autre, les modifications dans la structure de cette population.

Une seconde partie sera consacrée aux facteurs de cette évolution, qui sont la réalisation de conditions favorables, et le comportement qu'ont eu les agriculteurs à leur égard.

Enfin, dans une troisième partie, nous essaierons de déterminer les conséquences probables sur les changements futurs de la population active agricole.

CARACTERISTIQUES DE L'ÉVOLUTION DEPUIS 1945

Accélération du rythme de diminution de la population active agricole

Ainsi que nous l'avons indiqué dans l'introduction, il est pratiquement impossible d'établir des séries chronologiques cohérentes sur la population active agricole prise dans son ensemble. En particulier, si l'on veut connaître l'évolution depuis une centaine d'années, les enquêtes agricoles décennales ne permettent pas d'évaluer avec précision le nombre de travailleurs. D'un autre côté, si l'on utilise les recensements de population, on travaille sur des données où les actifs agricoles déclarés sont des personnes appartenant à des ménages dont le chef a indiqué qu'il exerçait une profession agricole ou qu'il était un agriculteur retraité. Il en résulte qu'une partie des personnes occupées à temps partiel (et parfois à temps complet) en agriculture ne sont pas saisies. Ceci est heureusement de peu d'importance si on veut suivre une évolution lorsque, comme s'est sans doute le cas, les personnes omises sont relativement peu nombreuses.

Toutefois, une deuxième difficulté existe : les variations au cours du temps, des conventions servant à déterminer si les femmes vivant dans les exploitations seraient considérées comme « actives agricoles » ou non.

Le seul sous-ensemble à propos duquel les changements de définition n'ont pas risqué d'apporter de trop grandes modifications, est donc celui des actifs agricoles masculins. C'est pourquoi les auteurs ont préféré concentrer leur attention sur cette partie des travailleurs agricoles qui, en majorité, sont des hommes consacrant tout leur temps à une profession agricole (6). Par suite, les variations observées sur cette sous-population peuvent être considérées comme un bon indicateur des mouve-

ments relatifs de la population active agricole, dans la mesure où la proportion des femmes effectivement employées en agriculture n'a pas subi de trop grandes modifications. On ne peut évidemment rien prouver à ce sujet puisque, précisément, la méthode est destinée à pallier les incertitudes sur les dénominations des actives agricoles ; néanmoins l'observation courante, malgré son caractère approximatif, tend à accréditer l'impression selon laquelle il n'y a pas eu de bouleversements sur ce point, depuis le milieu du XIX^{me} siècle, sauf peut-être très récemment après l'extension de l'usage du tracteur, qui a doublement favorisé la réduction du travail féminin en agriculture.

Ces précautions méthodologiques étaient nécessaires pour justifier le graphique I, que nous avons repris d'une publication antérieure (7) et qui a été établi sur ces bases à partir des recensements de la population depuis 1862.

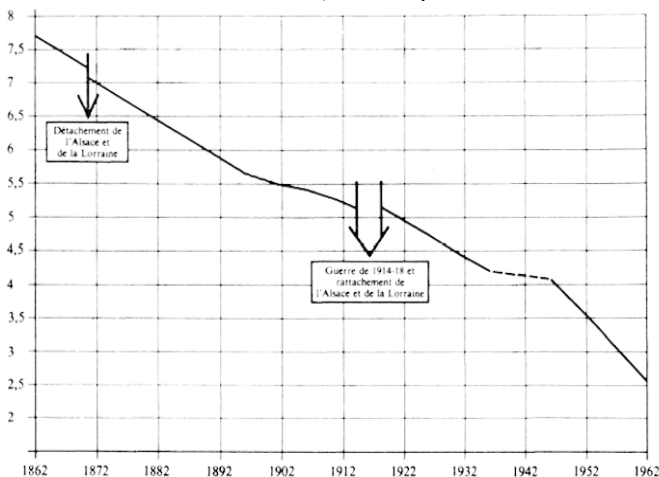
Nous ne nous arrêterons pas aux nombres absolus, ni aux décrochements qui témoignent des modifications territoriales de 1871 et de 1919. Nous observerons simplement que la décroissance du nombre d'actifs agricoles masculins a été pratiquement ininterrompue de 1862 à 1962 (date du dernier recensement disponible au moment où nous écrivons). Mais surtout, en regardant la pente de la courbe, nous remarquons qu'après un net ralentissement amorcé à la suite de la crise de 1929, et accentué pendant la période de pénurie alimentaire de 1939-45, cette diminution a repris. En outre, le taux annuel moyen entre deux recensements (mesuré par cette pente) est, entre 1946 et 1962, plus fort qu'il n'a jamais été auparavant.

(5) LAURENT (C.). — Enquête au 1/10^e sur les exploitations agricoles en 1963. IV La population vivant dans les exploitations agricoles. Statistique agricole, supplément série Etudes, n° 24, juin 1967.

(6) Cf. LAURENT (C.). — Enquête au 1/10^e sur les exploitations agricoles en 1963. Les emplois agricoles et les temps annuels de travaux. Statistique agricole, supplément série Etudes, n° 32, p. 112. 65 % des actifs masculins travaillent à temps complet sur la même exploitation. Pour les femmes, la proportion correspondante est de 8 %.

(7) GERVAIS (M.), SERVOLIN (C.), WEIL (J.). — Une France sans paysans. Paris, éd. du Seuil, 1965.

GRAPHIQUE 1
Evolution entre 1862 et 1962 de la population active agricole masculine
Effectifs (en millions)



On notera d'ailleurs que si le travail féminin avait pu être pris en considération, le mouvement d'accélération dans la baisse de l'ensemble du nombre d'actifs agricoles serait apparu encore plus marqué.

On peut envisager de déterminer s'il y a eu des variations dans ce taux de diminution au cours de la période elle-même, mais il n'est pas possible de procéder à un calcul exact par suite des changements de définition de la population active agricole. En effet, les chiffres de 1946 ont tendance à être surestimés du fait que la déclaration d'une profession agricole permettait d'obtenir certains avantages à l'égard du rationnement. Les chiffres de 1954 et 1962, de leur côté sont inférieurs à la réalité car ils laissent en dehors de l'agriculture les personnes ayant deux activités professionnelles, l'activité agricole étant jugée par elles comme une activité secondaire. Néanmoins, les définitions de 1954 et de 1962 sont assez proches l'une de l'autre et l'on peut admettre que le taux annuel moyen calculé entre ces deux dates est acceptable.

D'ailleurs, on peut observer que, sur l'ensemble des actifs agricoles, le taux annuel moyen de diminution est de 3,7 % entre 1946 et 1954 et de 3,5 % entre 1954 et 1962 (8), tandis qu'il est de 5,2 % pour les deux sous-périodes lorsqu'on le calcule sur les seuls actifs masculins. Par suite des surestimations de 1946 (et des sous-estimations des deux autres recensements), ceci incite à penser que, depuis la fin de la deuxième guerre mondiale le rythme de diminution de la population active agricole, non seulement a été plus rapide qu'auparavant, mais encore est allé en accélérant.

Si l'on regarde, d'autre part, l'évolution de la proportion des actifs agricoles par rapport à la population active totale, la diminution apparaît égale-

(8) Pour la période 1955-1963, les enquêtes agricoles de structures indiquent un taux moyen de 3,1 % par an, ce qui paraît cohérent avec les résultats de la démographie, compte tenu des différences de définition des actifs agricoles.

ment avec netteté, du fait que le nombre total d'actifs est resté sensiblement constant (9). En procédant au calcul sur l'ensemble des actifs, on trouve qu'en 1946 environ 35 % des actifs exerçaient à titre principal une profession agricole, qu'en 1954, ils étaient 27 % et qu'en 1962 il y en avait à peu près 20 %. Cette diminution a-t-elle été uniforme sur tout le territoire français ? C'est ce que nous allons essayer de voir maintenant en comparant les données départementales des trois recensements de 1946, 1954 et 1962.

Diversité des évolutions régionales

Les imprécisions dues aux changements de définitions signalés ci-dessus obligent à une certaine prudence dans l'interprétation des données. Toutefois, en opérant sur la population masculine on réduit les risques d'inexactitudes et, de toutes façons, les cartes 1 et 2 font apparaître des contrastes très nets qui permettent de ne pas mettre en cause les possibilités de distorsion systématique.

Ces deux cartes ont été dressées pour les sous-périodes 1946-1954 et 1954-1962 en utilisant la même échelle pour les taux moyens de diminution, ce qui permet de comparer les départements entre eux et les sous-périodes entre elles, étant entendu que les dates retenues l'ont évidemment été à cause de l'existence de recensements ; elles n'indiquent pas de changement fondamental de rythme dans le développement économique du pays.

La teinte d'ensemble beaucoup plus foncée de la carte relative à la sous-période 1954-1962 confirme l'observation faite précédemment sur la tendance générale à l'accélération de la décroissance du nombre des actifs agricoles. Par ailleurs, outre le fait qu'aucun département n'a vu sa population active agricole croître, une opposition très nette se manifeste entre les départements situés de part et d'autre d'une ligne brisée imaginaire, allant de l'estuaire de la Seine, aux Alpes-Maritimes et sensiblement orientée du nord au sud entre la Seine-Maritime et l'Indre, du nord-ouest au sud-est entre l'Indre et les Alpes-Maritimes. A part quelques exceptions, sur lesquelles nous reviendrons, les départements situés à l'est et au nord de cette ligne ont connu soit des taux élevés de diminution pendant toute la période, soit une forte accélération durant la deuxième sous-période. Au contraire, dans les départements situés au sud et à l'ouest on constate que l'évolution la plus fréquente a été une accélération beaucoup plus modeste, généralement à partir de taux de diminutions plus faibles.

Les rythmes rapides de diminution durant la sous-période 1946-1954 s'observent dans la région parisienne (région de programme) et l'Eure-et-Loir,

(9) Au R.G.P. de 1946 on avait dénombré 20 520 000 actifs (mais la définition des actifs était un peu plus extensive), en 1954 on en a compté 19 185 000 et en 1962 : 19 250 000.

en Lorraine et en Alsace, dans les Alpes du Nord, la haute vallée du Rhône et la partie centrale du Massif Central. A ces groupes de départements s'ajoutent deux départements isolés de la zone occidentale : l'Ariège et les Hautes-Pyrénées. Nous pouvons déjà faire l'observation que ce sont ou bien des départements où l'industrie s'est considérablement développée après 1945, ou bien des départements de montagnes d'altitude relativement forte. La plupart d'entre eux ont maintenu ces taux élevés de décroissance durant la seconde sous-période, et dans ceux qui ont vu un ralentissement, ce dernier n'a pas été très prononcé (et il n'est pas exclu, compte tenu des réserves faites, que ce ralentissement ne soit qu'apparent, puisque le recensement de 1946 a tendance à surestimer le nombre d'actifs agricoles).

Dans la zone occidentale, la plus grande partie des départements ont connu une légère accélération du rythme. Font exception : la Gironde, la Charente-Maritime, la Sarthe, l'Ille-et-Vilaine et le Morbihan où le mouvement a été plus accentué, surtout pour les deux premiers nommés qui sont passés de taux faibles à des taux élevés.

Ce bref examen montre de façon frappante que les taux de diminution de population active agricole les plus forts se sont situés dans la partie de la France où le développement économique d'ensemble a été le plus accentué entre 1945 et 1962 (10) ; les ralentissements relatifs qu'on y observe ne sont pas significatifs. Dans les autres régions, l'accélération des départs d'agriculteurs semble être le résultat d'un effet d'entraînement, demeuré tout de même timide.

D'autre part, dans quelques départements, la faible augmentation du rythme de diminution (éventuellement son absence) s'explique par le fait que le nombre des actifs agricoles, et leur proportion par rapport à la population active totale étaient déjà faibles au début de la période. Sont notamment dans ce cas les départements du littoral méditerranéen (Vaucluse compris), ainsi que le Calvados, la Marne et la Haute-Marne. Une seule évolution paraît difficilement explicable ; le ralentissement assez net du taux de décroissance en Corrèze.

Ainsi, la diminution du nombre d'actifs agricoles s'est effectuée à des rythmes différents suivant les zones géographiques et, dans l'ensemble, il a été plus rapide dans les régions industrialisées, ce qui a contribué à accroître l'écart entre le développement économique de ces régions et celui des régions considérées comme « en retard » (11).

Ayant observé les différences dans les vitesses d'évolution, nous nous interrogerons sur les éventuelles modifications de la structure de la population active agricole.

(10) GERVAIS, SERVOLIN, WEIL. — Op. cité.

Modifications dans la structure de la population active agricole

La diminution des effectifs de population active agricole ne s'est pas produite de façon uniforme aussi bien en ce qui concerne la part des hommes et des femmes, qu'en ce qui concerne la structure par âge ou la répartition des personnes entre les différents statuts de chef d'exploitation, aide familial ou salarié.

a. Part du travail féminin

— Pour la proportion de femmes dans la population active agricole, nous avons déjà vu que les statistiques antérieures à 1945 ne permettent pas de comparaisons par suite des variations dans les conventions adoptées.

La même remarque s'applique aux trois recensements de population qui ont lieu depuis et, bien que les différences de champs couverts aient sans doute été maintenues, il n'est pas possible de s'appuyer en toute sécurité sur leurs résultats. Par suite, comme les données issues des enquêtes et recensements agricoles portent seulement sur les années 1955 et 1963, nous ne pouvons pas observer l'évolution sur l'ensemble des vingt années 1946-1965. D'ailleurs, même entre les définitions utilisées en 1955 et en 1963 existent de légères différences qui obligent à limiter la comparaison aux personnes n'ayant pas d'activité professionnelle hors de l'exploitation où on les a recensées. Cette comparaison a déjà été faite et il en ressort qu'on peut estimer que la proportion de femmes parmi les actifs ayant une activité uniquement agricole est passée de 45 % en 1955 à 42,5 % en 1963 (12), ce qui correspond à une diminution peu prononcée, mais néanmoins non négligeable. Il convient en outre de remarquer que très souvent le travail des femmes est essentiellement un travail d'appoint ; malheureusement, l'enquête de 1963 est la seule qui fasse apparaître ce phénomène avec une exactitude convenable car on a essayé d'évaluer les temps de travaux de chaque personne interrogée alors qu'en 1955 de nombreuses femmes ont été conventionnellement considérées comme actives à temps complet, en incluant

(11) Les causes de cette décroissance sont les mouvements naturels de population et les changements professionnels. Ces derniers sont plus directement liés au développement économique régional, mais les mouvements naturels agissent aussi par l'amélioration des conditions de vie des agriculteurs restants, et l'effet global est bénéfique sous réserve qu'il n'y ait pas une régression généralisée du nombre des actifs.

(12) On évaluait en effet de la manière suivante les effectifs de personnes ayant une activité uniquement sur l'exploitation où elles ont été recensées :

	Hommes	Femmes
1955 :	3 367 000	2 792 000
1963 :	2 679 000	1 960 000

implicitement les travaux ménagers dans l'activité agricole. Malgré cette lacune, l'indication obtenue en 1963 est intéressante, et on peut supposer que les modifications en ce domaine du genre de travail agricole des femmes ont été relativement lentes. On observe ainsi qu'au cours de la campagne agricole 1962-1963, 92 % des femmes actives en agriculture (salariées exclues, mais il y en avait moins de 50 000), occupaient un emploi à temps partiel (13).

Ainsi le travail des femmes en agriculture continue à présenter, pour la France, la double caractéristique d'être un travail d'appoint et un travail indispensable car, sans ces travailleuses à temps partiel, le fonctionnement de la plupart des exploitations agricoles artisanales serait sérieusement perturbé ; il est même probable que bon nombre d'entre elles disparaîtraient.

b. Structure par âge

En ce qui concerne la répartition des actifs en fonction de l'âge, le graphique 1 permet de mettre en évidence le vieillissement de la population active agricole masculine qui, compte tenu de ce qui vient d'être observé, fournit la plus grande partie du travail agricole total (14). Les trois demi-pyramides 1a, 1b et 1c montrent d'abord que les actifs agricoles étaient plus âgés que les actifs non agricoles aussi bien en 1946 qu'en 1954 ou en 1962. En effet, lors du premier de ces recensements, la part de chacune des classes d'âge comprises entre 20-24 ans et 50-54 ans était toujours plus forte dans la population des actifs non agricoles, tandis que le contraire se produisait pour les classes d'âges situées après 55 ans.

On observe aussi qu'il y avait relativement plus de jeunes de moins de 20 ans dans la population active agricole que dans la population active totale en 1946 et 1954 et sensiblement autant en 1962. Mais, de toutes façons, ces jeunes sont peu nombreux par rapport aux adultes et aux vieux.

Ainsi la population active agricole a comporté depuis 1945 une proportion de personnes âgées supérieure à celle de la population active totale ; toutefois il est vraisemblable que ces actifs agricoles âgés soient fréquemment des travailleurs à temps partiel.

En second lieu la comparaison des structures par âge de l'ensemble des actifs agricoles d'un recensement à l'autre fait apparaître (malgré les perturbations dues au changement d'âge des personnes appartenant aux classes creuses), un vieillissement de

(13) LAURENT (C.). — Enquête au 1/10^e sur les exploitations agricoles en 1963. V Les emplois agricoles et les temps annuels des travaux. Statistique agricole, supplément série Etudes, n° 32, novembre 1967.

(14) Nous nous limitons encore au travail masculin pour pouvoir utiliser les données du R.G.P. de 1946 et faire porter notre examen sur la totalité de la période.

la population active agricole entre 1946 et 1954. On constate bien qu'il y avait davantage d'hommes ayant entre 25 et 34 ans en 1954 qu'en 1946, mais cela est plus que compensé par l'écart entre les actifs agricoles ayant entre 45 et 60 ans, sans oublier qu'en 1946 il y avait davantage de « moins de 25 ans ». De même, entre 1954 et 1962 on constate une augmentation de la part de ceux qui avaient entre 50 et 70 ans, tandis que diminue celle des « moins de 35 ans » (graphique 3).

c. Répartition en fonction du statut dans la profession

Dans ce domaine une évolution progressive peut être observée depuis la fin de la guerre de 1939-45. A cet effet, nous avons comparé les effectifs de chefs d'exploitation d'aides familiaux (salariés ou non) et de salariés non-familiaux en 1946, 1955 et 1963 (15).

Le tableau 1 montre que la proportion des chefs d'exploitation est allée en augmentant de 1946 à 1955 puis à 1963, tandis que celle des aides familiaux et surtout celle des salariés non-familiaux allaient en diminuant.

Ce renforcement du caractère familial de la main-d'œuvre occupée dans les exploitations agricoles est un élément important du caractère particulier de l'évolution de ce secteur.

En effet, dans l'industrie ou dans les services, la concentration des entreprises a été accompagnée, à peu près toujours, par un accroissement de la proportion de salariés. Dans l'agriculture, bien que la période récente ait été marquée par une nette concentration des exploitations (16), on assiste au contraire à une diminution de cette proportion. Les causes de cette particularité sont multiples et leur examen détaillé sort du cadre du présent article. Nous nous contenterons donc de signaler que les plus importantes nous paraissent être :

a) du côté des travailleurs l'attrait plus grand que constituent les professions non agricoles ;

(16) VIAU (C.). — Etude de la concentration des terres dans les exploitations agricoles entre 1955 et 1963. Ronéo. INRA, 2 vol., rédaction provisoire, septembre 1967.

(15) Cette comparaison n'est significative que pour les personnes de sexe masculin, et elle est meilleure pour la période 1955-1963. En effet, les définitions des catégories d'actifs agricoles utilisées en 1955 et en 1963 peuvent être mises en concordance, tandis que celles du RGP de 1946 conduisaient à surestimer le nombre d'aides familiaux de moins de 60 ans et à sous-estimer celui des aides familiaux de 60 ans ou plus (cf. l'introduction du volume VII des résultats du RGP de 1946). Néanmoins on peut penser que la seconde tendance, sans compenser totalement la première, atténue fortement la surestimation du nombre d'aides familiaux en 1946. Mais — et c'est là le point important — les salariés non familiaux ont été définis sur les mêmes critères en 1946, 1955 et 1963.

TABEAU 1

**Comparaison de la répartition des actifs agricoles masculins (saisonniers exclus)
en fonction du statut dans la profession pour les années 1946, 1955 et 1963**

	1946 (1)		1955 (2)		1963 (3)	
		%		%		%
Chefs d'exploitation	1 862	51	1 964	58	1 699	63
Aides familiaux	1 077	29	874	25	638	23
Salariés non familiaux	693	19	528	15	341	12
TOTAL	9 643	100	3 367	100	2 679	100

Sources : RGP 1946 (1), RGA 1955 (2), Echantillon-Maitre 1963 (2).

b) du côté des employeurs, la mécanisation qui réduit les besoins en heures de travail par hectare tout en augmentant les coûts de production, et conduit les exploitants à recruter moins de salariés, d'autant plus que la diminution du nombre des chefs d'exploitation n'est pas assez rapide pour permettre à ceux qui restent d'accroître beaucoup les surfaces qu'ils exploitent.

De cet examen rapide, on peut retenir tout d'abord que la principale caractéristique de l'évolu-

tion de la population active agricole dans le dernier quart de siècle a été l'accélération de son rythme de diminution (relative et absolue). En second lieu on remarque que, suivant les régions cette accélération a été plus ou moins grande. Enfin on observe que sont intervenus des changements importants dans sa structure aussi bien en ce qui concerne la répartition par sexe que la répartition par âge et, dans une moindre mesure, la répartition par statut dans la profession.

FACTEURS DE CETTE EVOLUTION

Les données numériques que nous venons d'examiner permettent de voir que le solde sorties moins entrées dans la population active agricole, a été de plus en plus largement positif, au cours de la période que nous observons. Il ne faut pas oublier que cette décroissance doit pour une part non négligeable être attribuée à la différence entre les décès plus les départs à la retraite d'actifs agricoles et les entrées de jeunes ou d'adultes dans les professions agricoles. Comme la population active agricole comportait des proportions élevées de personnes âgées le premier terme de cette différence est fort tout au long de la période. Les entrées d'adultes n'ont pas été très nombreuses ainsi qu'en témoigne une étude ne portant malheureusement que sur la période 1959-1964 (17) d'après laquelle au cours de ces six années seulement 46 000 personnes auraient abandonné une profession non agricole pour entrer dans l'agriculture. Quant aux entrées de jeunes, il est admis, malgré l'absence d'observations précises sur la question, qu'elles sont à peu près uniquement le fait d'une partie des enfants d'agriculteurs (le phé-

nomène est tellement répandu qu'on ne juge même pas utile de développer des études à son sujet) et elles aussi, ont été nettement moins nombreuses que les sorties.

Mais si ces facteurs purement démographiques ont une influence certaine, ils ne suffisent pas à expliquer une diminution qui, entre 1955 et 1963, a atteint en moyenne 190 000 personnes par an (86 000 hommes et 104 000 femmes (18)). Et pour que ceci ait pu se réaliser il a fallu que de nombreux enfants d'agriculteurs, ainsi qu'un assez grand nombre d'actifs agricoles, avant leur retraite, soient amenés à changer de profession au cours de la période.

Malheureusement, les études quantitatives sur la question sont peu nombreuses. L'instrument le plus indiqué pour les conduire serait en principe la comparaison des recensements de population successifs mais, en France, les informations collectées permettent seulement de saisir l'aspect géographique des

(17) PRADERIE (M.), Mme PASSAGEZ (M.). — La mobilité professionnelle en France entre 1959 et 1964. Etudes et Conjoncture, octobre 1966.

(18) LAURENT (C.). — Op. cité.

migrations (19). Par suite, il n'existe pas d'étude précise pour les périodes anciennes et, pour le passé récent, seules les enquêtes de l'I.N.S.E.E. sur l'emploi (20) ou sur la mobilité professionnelle (21) saisissent le phénomène dans son ensemble à l'échelon national. Or, dans ces enquêtes par sondage les tailles des échantillons sont trop faibles pour autoriser la publication de résultats détaillés.

Néanmoins, l'estimation obtenue par la deuxième source est qu'entre le 1^{er} janvier 1959 et le 31 décembre 1964, 225 000 hommes (12 % de ceux qui étaient agriculteurs en 1959), auraient abandonné une profession agricole pour en adopter une, dans une autre branche d'activité. Ceci correspondrait à une moyenne de 36 000 personnes par an, soit 42 % du nombre annuel moyen de sorties de l'activité agricole entre 1955 et 1963.

Mais, ce calcul portant sur des moyennes (dont l'une est calculée à partir d'un échantillon très petit et risque d'être affectée d'une forte erreur aléatoire) permet seulement de confirmer la fréquence élevée des migrations professionnelles parmi les causes de départs d'actifs masculins hors de l'agriculture, les effectifs donnés ici étant très approximatifs.

Une autre estimation de l'importance des migrations professionnelles a été tentée par G. Jegouzo (22). Utilisant les résultats des recensements de population de 1954 et 1962, cet auteur a cherché à estimer de façon approximative le nombre d'agriculteurs masculins ayant changé de profession entre 1954 et 1962. Comme il n'existe aucune information sur la profession d'une personne donnée au précédent recensement (voir ci-dessus), il a travaillé sur les données d'ensemble pour les classes d'âge qui contribuent le plus aux transferts professionnels.

(19) Les bulletins individuels des Recensements Généraux de population de 1954 et 1962 comportaient des questions sur le domicile au moment du recensement précédent, sur le domicile et la profession hors du recensement actuel et rien sur la profession exercée au moment du recensement précédent. Les statisticiens estiment qu'il existe de trop grands risques de déclarations erronées ou incomplètes à ce sujet.

(20) GRAIS (B.). — Une nouvelle série d'enquêtes sur l'emploi : l'enquête d'octobre 1962. Première partie : Structure de la population active. *Etudes et Conjoncture*, avril 1965, pp. 3-84.

(21) PRADERIE (M.), Mme PASSAGEZ (M.). — Op. cité.

(22) JEGOUZO (G.). — Problèmes de mobilité professionnelle des populations agricoles régionales. *Economies et Sociétés*, série développement économique et agriculture, tome II, n° 1, janvier 1968, pp. 103-128.

Il a donc observé, pour chaque région de programme et pour la France entière :

a) — d'une part la différence entre le nombre des enfants appartenant à des ménages agricoles qui avaient de 7 à 14 ans en 1954 et le nombre des actifs agricoles ayant de 15 à 22 ans en 1962.

b) — d'autre part, la différence entre l'effectif des actifs agricoles qui avaient de 15 à 44 ans en 1954 et l'effectif de ceux qui avaient de 23 à 52 ans en 1962.

Parmi les différents facteurs de variation (décès, scolarisation au-delà de 14 ans, mutations professionnelles agricoles proprement dites, transferts d'actifs non agricoles vers les activités agricoles, migrations interrégionales sans changement de profession, migrations internationales), certains pouvaient faire l'objet d'estimations relativement précises. Il s'agit des décès pour la détermination desquels on avait appliqué une table de mortalité par âge pour la profession agricole, et des mutations géographiques sans changement de profession obtenues en faisant l'hypothèse que, parmi les hommes ayant déclaré être agriculteurs en 1962 et avoir changé de région de programme depuis 1954, une très large majorité étaient agriculteurs en 1954. Quant aux variations provenant des autres causes il n'était pas possible de les évaluer.

Il en résulte que la différence entre le nombre total des départs et le nombre de ceux qui provenaient de décès ou de déplacements sans changement de profession ne correspond pas exactement aux mutations professionnelles hors de l'agriculture. Néanmoins, comme on peut légitimement supposer que les variations dues aux autres causes portent sur des effectifs faibles, cette différence constitue une bonne approximation du nombre des agriculteurs ayant changé de profession entre les deux dates, et surtout, en l'exprimant sous forme de taux de diminution par rapport aux nombres d'actifs agricoles en 1954, il était possible d'en tirer des enseignements utiles, notamment en comparant les résultats par régions de programme.

Il se confirme bien, à la lumière de ces estimations et malgré leur caractère approximatif, que les migrations professionnelles ont contribué pour une part importante à la décroissance du nombre des actifs agricoles, en tout cas dans la deuxième moitié de la période écoulée depuis 1945.

La question qui vient alors à l'esprit est : quels facteurs ont favorisé ou provoqué un tel afflux de population active agricole vers les autres secteurs ?

TABLEAU 1

**Fréquence de l'émigration régionale chez les mutants agricoles masculins
au cours de la période 1954-1962**

		Nombre de mutants agricoles ayant quitté leur région d'origine (en milliers) (1)	% de mutants agricoles ayant quitté leur région d'origine (2)	
France de l'Est	Champagne	3,6	25,9	} moyenne : 15,5
	Picardie	5,0	20,7	
	Haute-Normandie	2,6	14,0	
	Nord	—	—	
	Lorraine	1,6	10,0	
	Alsace	0,9	7,1	
	Franche-Comté	2,4	15,0	
	Bourgogne	7,1	23,4	
	Rhône-Alpes	4,8	7,1	
	Provence-Côte d'Azur	3,2	11,0	
France de l'Ouest	Centre	10,3	21,1	} moyenne : 20,0
	Basse-Normandie	8,7	33,2	
	Pays de Loire	9,2	15,8	
	Bretagne	17,2	28,0	
	Limousin	3,0	15,4	
	Auvergne	6,7	21,8	
	Poitou-Charentes	3,5	8,8	
	Aquitaine	9,2	16,7	
	Midi-Pyrénées	9,8	19,5	
	Languedoc	7,4	19,5	

Source : Estimations effectuées à partir des résultats du RGP de 1962 par G. Jégouzo (à paraître prochainement à la Station d'Economie Rurale I.N.R.A. de Rennes).

Réalisation de conditions favorables

La réponse semble pouvoir être trouvée dans la reprise très nette de la croissance économique, en France, après la fin de la deuxième guerre mondiale. En effet, bien que la crise de 1929 ait été moins durement ressentie en France que dans d'autres pays industrialisés, les années 30 ont été marquées dans notre pays par une relative stagnation. La guerre de 1939, parvenue au moment où une reprise paraissait s'amorcer, a prolongé cette situation médiocre. Paradoxalement, c o m m e l'a observé A. Brun (23), la population active agricole n'a pas cessé de décroître durant les premières années de

crise (24) et c'est seulement avec la guerre que le nombre des actifs agricoles s'est stabilisé.

En effet, à partir de 1939 les possibilités d'emploi ont été réduites dans de nombreux secteurs industriels d'une part à cause du blocus maritime qui a considérablement réduit les importations de matières premières (25) d'autre part à cause de l'effort de guerre des occupants qui ont prélevé des matières premières (minerais).

(24) Une explication de ce paradoxe a été proposée par BRUN : comme l'ensemble de la population active française avait diminué (en 1937 les effectifs représentaient seulement 93 % de ce qu'ils étaient en 1926), la récession économique n'a pas empêché qu'on continue à puiser dans le réservoir de main-d'œuvre constitué par les actifs agricoles.

(25) Le volume des importations de matières nécessaires à l'industrie est passé de 25 millions de francs en 1940 à 9 millions en 1941 et 1942, puis à 3 millions en 1944 pour revenir à 28 millions en 1945. Annuaire rétrospectif de l'I.N.S.E.E., éditions 1951, p. 129.

(23) BRUN (A.). — Démographie et structures foncières. Texte d'une communication à la Société Française d'Economie Rurale en mai 1965, ronéo. INRA, inédit.

Ces réductions de disponibilités en matières premières ont fortement contribué à réduire la main-d'œuvre dans de nombreux secteurs ; par exemple dans la sidérurgie, alors qu'on comptait 138 000 travailleurs en 1938, il n'y en avait plus que 102 000 en 1946 (mais déjà 116 000 en 1947 et 132 000 en 1949) (26).

A cette réduction des emplois disponibles hors de l'agriculture, se sont ajoutées des incitations à conserver une profession agricole. La plus forte a sans doute été le rationnement alimentaire dans les villes dont l'effet a été double : en premier lieu de nombreux agriculteurs ont été poussés à demeurer dans leurs exploitations pour y trouver la nourriture qui faisait cruellement défaut ailleurs ; en second lieu, la pratique du « marché noir » leur procurait des revenus très satisfaisants. D'autres raisons, plus directement liées à la guerre, ont poussé de nombreux jeunes hommes à demeurer agriculteurs (ou même à le devenir exceptionnellement) afin d'éviter la conscription pour le Service du Travail Obligatoire en Allemagne.

Avec la fin des hostilités, ces conditions exceptionnelles ont peu à peu disparu et à partir de 1948, lorsque le rationnement alimentaire fut supprimé, les principales motivations à rester dans l'agriculture se sont estompées.

En particulier, avec le retour d'une certaine abondance, les conditions de vie des agriculteurs ont cessé d'être favorables par suite de la baisse des prix relatifs des produits agricoles dont l'origine se trouve dans la faible élasticité de la demande de produits alimentaires.

D'autre part, sous l'influence de la reprise des échanges extérieurs — et notamment par l'intermédiaire du Plan Marshall — la motorisation de la traction s'est répandue largement puisque le nombre des tracteurs a été multiplié par deux entre 1946 et 1949 et par plus de 6,5 entre 1945 et 1956 (27).

Comme ce progrès technique économise beaucoup la main-d'œuvre, de nombreux agriculteurs se sont trouvés sous-employés dans une période où leurs revenus avaient tendance à se détériorer.

Enfin, parallèlement à ce progrès « labour-saving » se sont développés d'autres progrès dans le domaine génétique (semences sélectionnées, notamment de céréales), dans le domaine chimique (accroissement des consommations d'engrais) ou dans celui des techniques de production (révolution fourragère) qui ont apporté chacun une contribution à l'augmentation de productivité physique de l'agriculture. Ce faisant, ils ont accentué la pression à la baisse des

prix agricoles et, par voie de conséquence, à celle des revenus des agriculteurs.

Simultanément, dans le domaine industriel, de nombreux besoins devaient être satisfaits. Au premier rang d'entre eux, on peut placer la construction (ou plutôt la reconstruction), par suite des dommages subis au cours des années de guerre. Mais en outre les équipements et outillages, dont la plupart n'avaient pu être remplacés pendant cinq ans, devaient absolument être rajeunis. Enfin, la fin des restrictions à la consommation permettait à la demande des ménages en biens de consommation de se développer.

Il en est résulté une création d'emplois non agricoles en nombre considérable, principalement localisés dans les régions industrielles des pays. La situation démographique de l'ensemble de la France ne permettait pas alors de pourvoir ces emplois à partir des jeunes d'autant plus que les classes d'âge arrivant à l'âge de produire étaient les « classes creuses » d'individus nés entre 1931 et 1940.

Par conséquent, de la part des secteurs non agricoles, s'est développée une puissante demande de travail, à l'appel de laquelle les agriculteurs se sont trouvés de plus en plus enclins à répondre. En effet, la satisfaction des besoins alimentaires essentiels du pays s'est trouvée assez vite réalisée puisque le rationnement a été supprimé en 1948, et l'inélasticité de la demande de produits agricoles par rapport aux revenus a commencé à peser sur les prix, d'autant plus que l'inflation plaçait les pouvoirs publics devant le dilemme suivant : « en augmentant les soutiens aux agriculteurs par le maintien de prix réels élevés, on va contribuer à réduire le pouvoir d'achat des salariés dont les revenus réels s'accroissent beaucoup moins vite que ceux des autres classes sociales, et toujours avec du retard sur ces derniers. Ces mesures risquent donc de conduire à des troubles sociaux dans l'industrie. Au contraire, en refusant d'augmenter les prix réels des produits agricoles, on va abaisser les revenus des agriculteurs qui devaient déjà être soutenus depuis plusieurs décennies, et on irait peut-être aussi aux devants de revendications d'une autre catégorie sociale ». Comme dans les premières années le pouvoir politique redoutait davantage les manifestations ouvrières, le soutien des prix agricoles a été atténué (28). C'est pourquoi, leurs conditions d'existence devenant de plus en plus difficiles, des effectifs de plus en plus nombreux d'agriculteurs envisageaient de changer de profession.

(26) Annuaire rétrospectif de l'I.N.S.E.E., édition 1961, p. 139.

(27) D'après l'annuaire rétrospectif de l'I.N.S.E.E., édition de 1961, p. 99.

(28) Il était fréquemment question à l'époque des « ciseaux de prix ». On constate en effet que, dès 1950, l'indice des prix des produits alimentaires croît moins vite que celui des produits industriels (cf. par exemple : La situation économique en France à la fin de 1955. Etudes et Conjoncture, janvier-février 1956).

Ainsi, par la conjonction d'un accroissement considérable de la productivité du travail dans le secteur agricole (29), d'un appel non moins considérable vers d'autres professions et d'une détérioration relative des revenus réels dans l'agriculture, la diminution de la population active agricole française a repris, après le ralentissement dû à la guerre, à un rythme supérieur à tous ceux qui avaient été observés antérieurement.

De ces trois facteurs, il est difficile de déterminer lequel a été prépondérant. Néanmoins, pour notre part, nous avons tendance à considérer que l'effet d'attraction dû à l'existence d'emplois non-agricoles a sans doute été le plus fort car sans une espérance suffisante de trouver par le changement des conditions de vie meilleures les hommes sont généralement peu portés à abandonner leurs habitudes. D'autre part, il faut observer que la création d'emplois nouveaux ne suffit pas à absorber les nouveaux venus sur le marché du travail, car il est nécessaire en outre que ces derniers trouvent un métier correspondant à leurs aptitudes. Dans ce domaine, les conditions ont été très favorables au cours des années qui ont suivi la fin de la guerre.

Tout d'abord il faut considérer que les emplois offerts dans les secteurs du bâtiment et des travaux publics, au début de la période, convenaient particulièrement aux anciens agriculteurs parce qu'ils ne requéraient pas de connaissances professionnelles particulières et pouvaient donc être occupés immédiatement par eux, d'autant plus que la mécanisation dans ces secteurs était encore à ses débuts.

En second lieu, la modernisation de l'agriculture, qui constituait par les investissements qu'elle nécessite, une cause de charges croissantes pour ceux qui restaient agriculteurs, permettait d'un autre côté, d'ouvrir des emplois dans des activités para-agricoles pour lesquels certains anciens actifs agricoles se sentaient plus d'aptitudes, comme ceux de réparateurs de machines agricoles ou ceux du commerce des semences, engrais ou produits antiparasitaires, ou encore ceux de conseillers agricoles. Ces emplois étaient sans doute en nombres plus limités, mais leur développement fait apparaître certains facteurs d'interdépendance entre l'amélioration de la productivité agricole et la croissance d'autres secteurs, interdépendance qui existe en définitive entre tous les secteurs de l'économie et dont les effets cumulatifs sur le développement général sont certains.

Mais ce qui est surtout remarquable, dans cette évolution de la population active agricole depuis une vingtaine d'années, c'est que le mouvement de diminution s'est entretenu, et même accentué, au cours de la deuxième moitié de la période. Pour

comprendre cela il nous faut maintenant examiner de façon plus détaillée le comportement des agriculteurs.

Comportement des agriculteurs

Nous avons déjà signalé que le vieillissement croissant de la population active agricole a contribué à accélérer sa diminution par augmentation du taux des décès, mais nous avons vu aussi que la part des migrations professionnelles a été très grande (30). Le paragraphe précédent a énuméré les conditions incitant les agriculteurs à s'orienter vers d'autres activités. Nous allons voir maintenant pourquoi ces sollicitations ont reçu un accueil favorable.

En effet, en face d'un appel de la part des secteurs non agricoles, les agriculteurs dont les revenus se détériorent sont tout de même retenus dans leur métier par plusieurs forces. Il y a d'abord un attachement d'ordre psychologique car, dans de nombreuses régions encore, on « naît paysan » et cela communique une échelle de valeurs très particulières à laquelle il est presque toujours pénible de renoncer ; diverses études sociologiques ont étudié ces problèmes que nous n'aborderons pas davantage ici. Mais, en outre, plusieurs raisons économiques ont une influence qu'il ne faut pas sous-estimer. Par exemple, les exploitants qui sont propriétaires des terres qu'ils cultivent et de la maison où ils habitent sont portés à chercher à les conserver, surtout dans les circonstances de pénurie de logement qui n'ont pas beaucoup changé depuis 1945.

Il arrive aussi que le fait d'obtenir à peu de frais ce qui est nécessaire à la subsistance alimentaire de la famille soit considéré comme un élément de sécurité qui conduit à hésiter à changer de profession, et cela concerne notamment ceux qui se trouvent dans des régions où parviennent mal les informations sur la nature et la localisation des emplois non agricoles offerts.

Car, finalement, les forces de répulsion que sont l'abaissement du revenu ou l'endettement qu'on n'arrive pas à résorber tendent à montrer aux agriculteurs que les professions agricoles ne sont pas sûres. C'est pourquoi en changeant de profession ils tiennent un très grand compte de la sécurité prévisible dans l'emploi futur. Ceci est surtout vrai pour ceux qui sont au départ exploitants ou aides familiaux. Ce l'est moins pour les salariés agricoles dont l'emploi est déjà précaire, et pour les enfants d'agriculteurs qui s'engagent directement dans une profession non agricole en espérant acquérir, après un temps d'apprentissage, une qualification.

(29) VINCENT (L.A.). — L'exode agricole en France et sa liaison avec les taux de productivité et les élasticités de consommation. *Etudes et Conjoncture*, février 1963, pp. 119-140.

(30) Les deux phénomènes sont d'ailleurs liés. Comme nous allons le voir, ce sont surtout les jeunes qui abandonnent l'activité agricole.

Par suite, deux facteurs ont une très forte influence sur la décision de changer de métier : le caractère durable de l'emploi visé et la distance à laquelle il se trouve.

En ce qui concerne la probabilité qu'a l'emploi d'être durable, les agriculteurs mutants sont très défavorisés. En effet, le plus souvent, un emploi offre d'autant plus de sécurité qu'il réclame plus de compétence. Malheureusement, le niveau d'instruction générale des agriculteurs est extrêmement bas (au RGP de 1962, 31 % des membres de la population agricole ayant plus de 14 ans, avaient déclaré être titulaires du C.E.P., 66 % n'avaient déclaré aucun diplôme) et dans les emplois qu'ils sont aptes à remplir immédiatement ils courent généralement le risque d'être licenciés dès que la conjoncture devient défavorable. L'enquête sur la mobilité professionnelle entre 1959 et 1964 a d'ailleurs montré que sur 100 mutants environ 30 étaient devenus manœuvres ou ouvriers de la manutention, 19 étaient entrés dans les métiers du bâtiment et 14 étaient devenus conducteurs d'engins de transport.

Cependant, si l'on considère l'ensemble de la période qui nous intéresse, il convient de remarquer qu'à son début les besoins de main-d'œuvre dans les secteurs du bâtiment et des transports étaient considérables. Ces faits étaient en outre suffisamment connus dans tout le pays pour que les forces d'appel qu'ils constituaient soient assez puissantes, et capables de vaincre les causes de résistance au changement. Mais leur action semble avoir été fort différente suivant les régions, et le facteur distance est très probablement à la base de cette différenciation.

Dans son estimation par région de programme, des taux de migrations professionnelles entre 1954 et 1962, G. Jegouzo a retrouvé la même opposition entre l'Est et l'Ouest de la France (31), que nous avons mise en évidence dans la première partie à propos des taux de diminution de l'ensemble de la population active agricole (32). De plus, compte tenu des approximations et des hypothèses qu'il a dû faire du fait de la nature des données statistiques utilisées, il a pu faire les remarques suivantes :

a) La mobilité professionnelle agricole est d'autant plus intense que les possibilités de conversion dans le cadre régional sont plus nombreuses,

b) Là où le déficit migratoire (33), est grand la fréquence relative des mutations professionnelles agricoles est faible.

(31) JEGOUZO (G.). — Op. cit.

(32) Cf. tableau 2.

(33)
$$\frac{\text{Sorties de la région} - \text{entrées dans la région}}{\text{Population de la région en 1962}} \times 100$$

3 — L'étude par région de la proportion des mutants professionnels ayant en même temps changé de région de programme fait apparaître que cette proportion est faible dans la « France de l'Est » (moyenne 15 %, et seules la Picardie et la Champagne dépassent cette moyenne) et forte dans la « France de l'Ouest » (moyenne 20 %, seule la région Poitou-Charentes ayant moins de 10 %).

Ainsi les agriculteurs qui ont changé de profession entre 1954 et 1962 l'ont fait d'autant plus facilement que les emplois non agricoles disponibles étaient plus proches de leur domicile, puisque, même dans les régions de l'Ouest, on observe que quatre mutants sur cinq n'ont pas quitté leur région d'origine. Il est probable que la décentralisation industrielle intervenue depuis 1955 a, malgré sa timidité, contribué à l'accélération de l'exode agricole survenu depuis lors.

D'ailleurs, dans certains cas très favorables, la migration professionnelle s'effectue sans changement de domicile et, bien souvent, l'exercice d'une profession agricole n'est pas interrompu : nous avons eu l'occasion de mettre en évidence dans des publications antérieures l'importance des activités professionnelles multiples dans la population active agricole en 1963 (34).

Signalons enfin que Jegouzo a montré (toujours moyennant certaines simplifications qui permettent seulement de considérer les résultats relatifs), que les hommes qui avaient de 30 à 44 ans au 1^{er} janvier 1955 étaient plus sensibles à la proximité de l'emploi non agricole que les mutants plus jeunes.

De cette étude du comportement des agriculteurs au cours de la période 1946-1962 (et particulièrement au cours de la deuxième moitié de cette période) on peut conclure que dans l'ensemble l'attitude des agriculteurs à l'égard du changement de profession a été prudente. Mais il est certain d'un autre côté que, par rapport aux périodes antérieures, ils ont mis à profit un certain nombre de progrès : d'abord les progrès dans l'information qui leur permettaient de mieux être au courant des offres d'emplois non agricoles, ensuite les progrès dans les transports qui permettaient tantôt de diminuer les coûts matériels et psychologiques de la migration géographique, tantôt de trouver un emploi agricole relativement éloigné, mais accessible chaque jour, en peu de temps à partir de leur exploitation.

Cette attitude de prudence n'a donc pas empêché une détermination certaine dans la recherche de l'adaptation d'autant plus que plusieurs organismes dynamiques de la profession ont — surtout depuis 1960 — répandu l'idée de la nécessité de la diminution, et cela contribue à expliquer l'augmentation

(34) LAURENT (C.). — Op. cit. (note 5).

Malheureusement l'étude de leur évolution n'est pas possible par suite de l'absence de données pour le passé.

du nombre de mutations professionnelles survenue au cours des vingt dernières années. De plus, à partir de 1963, les organisations professionnelles agricoles en créant l'Association pour les Migrations Professionnelles Agricoles (A.M.P.R.A.) ont cher-

ché à mettre à la disposition des futurs migrants un moyen d'acquérir une formation dans un métier non agricole, en vue de faciliter les conditions de leur conversion (35).

CONSEQUENCES PREVISIBLES

Dans les mouvements de la population — aussi bien les mouvements naturels que les déplacements géographiques ou les changements d'activité — l'évolution au cours d'une période est fortement dépendante de l'évolution au cours de la période précédente. Les éléments dont nous disposons vont donc nous permettre de procéder à quelques anticipations sur ce qui va probablement se produire au cours des prochaines années.

Dès maintenant nous pouvons tirer un enseignement important du vieillissement croissant de la population active agricole : étant donné que la part des personnes âgées va en augmentant sans cesse, s'il n'y a pas de modifications fondamentales dans les mouvements d'entrées, la population active agricole va continuer à décroître à un rythme accéléré pendant au moins une dizaine d'années. Or, en étudiant les facteurs de son évolution entre 1945 et maintenant, nous avons vu que la détérioration des revenus agricoles était la motivation essentielle de l'exode des agriculteurs, car sa persistance introduit beaucoup d'insécurité dans la profession d'exploitant agricole (ce qui rejait sur celles d'aide familial ou de salarié agricole). Par suite, même, en admettant que l'on parvienne à améliorer en valeur absolue les niveaux de vie de ceux qui exercent ces activités, ces niveaux resteront sans doute parmi les moins élevés, du moins tant que la proportion des actifs agricoles n'aura pas baissé à un point qui permette que les parts du gâteau « revenu de la production agricole nationale », soient suffisamment grosses par suite du faible nombre de ceux qui se le partagent.

Naturellement, à l'heure actuelle, tous les agriculteurs ne sont pas misérables, mais le nombre de ceux qui n'ont pas des revenus très élevés est assez grand pour que les professions de l'agriculture exercent peu d'attrait aussi bien sur ceux qui ont un autre métier que sur la plupart des enfants d'agriculteur.

Par conséquent, il apparaît très peu probable que l'on assiste à un renversement du sens des migrations professionnelles agricoles, et le facteur « vieillissement » ne sera pas contrecarré par des influences contraires.

Cependant, il est très difficile de se prononcer sur le nombre probable d'actifs agricoles en 1975 ou en 1985, car les méthodes de projection reposent tou-

jours plus ou moins sur l'hypothèse que les tendances du passé récent vont se maintenir, alors que les relations de dépendance sont beaucoup plus complexes.

Difficultés de la prévision quantitative

Jusqu'à maintenant les modèles de projection de l'évolution de la population active agricole ont utilisé des variables purement démographiques, en introduisant un raffinement plus ou moins grand selon les cas.

Certaines de ces variables, comme les taux de mortalité par âge (ou par classes d'âge quinquennales ou décennales), sont sujettes à peu de variations : on ne court donc pratiquement aucun risque à les utiliser en tout cas pour des projections vers des horizons qui ne soient pas trop éloignés, 15 ou 20 ans par exemple. D'autres, comme les mouvements de migrations professionnelles dans les deux sens, sont sujettes à des fluctuations nettement plus importantes et l'hypothèse qu'elles ne se modifieront pas, même à relativement court terme, est nettement plus hasardeuse.

Un exemple particulièrement éloquent est celui de l'étude effectuée par M. Febvay (36) il y a une dizaine d'années à partir des informations tirées des recensements de population successifs exécutés entre 1906 et 1954.

La méthode utilisée (et appliquée aux seuls actifs masculins à cause des difficultés signalées dans la première partie) tenait compte de l'évolution au cours du temps de la proportion des actifs agricoles par rapport à l'ensemble des actifs dans chaque groupe de cinq générations. De la sorte, on pouvait tenir compte de toutes les causes d'entrées et de sorties dans la population active agricole.

A partir de là, constatant que les courbes décrivant l'évolution de la proportion d'actifs dans l'agriculture par groupes quinquennaux de générations

(35) Il faut préciser que l'AMPRA n'a pas eu suffisamment de moyens pour développer pleinement son action. Il est à souhaiter que celle-ci puisse se poursuivre dans le cadre du Centre National pour l'Aménagement des Structures des Exploitations Agricoles (CNASEA) qui a pris en charge les missions de l'AMPRA depuis 1967.

(36) FEBVAY (M.). — Op. cit. (note 4).

avaient toutes la même allure générale en se trouvant à des niveaux différents, il n'était pas absurde d'en déduire que les tendances se modifieraient peu. Febvay s'est donc appuyé sur cet argument pour procéder à des projections pour 1956, 1964, 1966 et 1971.

En particulier, il lui semble que « pour les hommes actuellement âgés de plus de 35 ans, ces extrapolations sont à peu près sans aucun risque » (37).

Mais, si l'on compare les effectifs obtenus par cette projection avec les nombres effectifs d'agriculteurs masculins au Recensement Général de la Population de 1962 (38), on constate que la diminution réelle a été beaucoup plus rapide. En effet, d'après la projection il aurait dû y avoir en 1964, si les tendances ne s'étaient pas modifiées, 2 850 000 hommes actifs agricoles de 15 à 64 ans alors qu'en 1962 on n'en comptait déjà plus que 2 510 000 (39). On constate d'ailleurs que même pour les individus à propos desquels on ne courait pas de risque, l'écart est dans le même sens : en effet, la projection indique un effectif de 1 236 000 hommes de 45 à 64 ans, alors qu'en 1962 l'effectif de ce groupe était seulement de 1 045 000 et l'ajustement destiné à tenir compte du décalage des dates (40) conduirait à réduire encore ce nombre.

De ceci, on peut conclure à une modification sensible du comportement migratoire des actifs agricoles, et nous avons vu dans la deuxième partie que les abandons de professions agricoles avaient effectivement été nombreux.

Cet exemple montre que, malgré les précautions méthodologiques incontestables qui avaient été prises, la projection ne correspond déjà plus à l'évolution effective. Aussi, est-ce avec réserve que nous indiquons que la Commission de l'agriculture du Commissariat Général du Plan d'Équipement et de la Productivité a retenu lors de la préparation du V^{me} plan une projection pour 1970 correspondant à 2 830 000 actifs agricoles des deux sexes (le terme actif agricole étant près dans le sens que lui donnent les recensements de population).

(37) Op. cit., page 727.

(38) Les définitions des RGP de 1954 et 1962 étaient rigoureusement identiques.

(39) Résultats du dépouillement exhaustif du RGP 1962, tableau FA 17. Naturellement ces effectifs s'entendent dans les définitions des recensements de population qui ne saisissent que l'activité principale des individus. Les recensements agricoles et les enquêtes de structure montrent qu'il y a nettement plus de personnes participant à l'activité agricole.

(40) Il faut en effet retrancher les personnes qui avaient 63 ou 64 ans en 1962 et ajouter celles qui avaient 43 ou 44 ans. Un calcul très grossier (2/5^e des effectifs de la classe quinquennale correspondante) conduit à retrancher 105 000 hommes de la première catégorie et à en ajouter 90 000 de la seconde.

Mais, il ne faut pas perdre de vue que les projections sont des prévisions conditionnelles dont l'existence est tout de même utile aux planificateurs, car les ordres de grandeur qu'elles indiquent peuvent guider la réflexion et empêcher pas mal de conclusions fantaisistes.

D'ailleurs il est possible de concevoir des méthodes de projections dans lesquelles on fait intervenir des variables autres que démographiques dans la mesure où existent les informations nécessaires.

Dans cet esprit des travaux sont actuellement entrepris (41), en tenant compte de l'évolution projetée de la répartition des exploitations agricoles en fonction de leur superficie agricole utile. Ainsi, certains éléments relatifs aux structures des exploitations apportent des informations supplémentaires et, compte tenu de l'interdépendance existant entre l'appareil de production et la population active, ils sont susceptibles de pallier les insuffisances des seules variables démographiques. Mais il convient de remarquer que ces travaux sont toujours du domaine de la projection car ils s'appuient eux aussi sur des hypothèses de persistance de certaines tendances passées.

En résumé, on peut prévoir que la population active agricole va continuer à diminuer rapidement, et cette diminution sera sans doute accélérée par l'action des Pouvoirs Publics, qui favorisent les départs des exploitants âgés en leur versant des indemnités viagères de départ par l'intermédiaire du F.A.S.A.S.A. (42) ou les migrations professionnelles d'individus plus jeunes par l'action du C.N.A.-S.E.A. Et, précisément à cause de ces actions, il est très délicat de formuler des prévisions sur ce que sera dans cinq, dix ou quinze ans le nombre des actifs agricoles en France, car les comportements vont se modifier d'une manière que nous ne connaissons pas.

D'autre part, nous avons vu que les décisions de migrations professionnelles dépendaient beaucoup du nombre et de la localisation des emplois non-agricoles proposés aux agriculteurs susceptibles d'abandonner leur métier. Et cela conduit à poser la question dans des termes différents, du genre : étant admis que la population active agricole doit diminuer pour que s'améliorent les revenus et les conditions de vie de ceux qui resteront agriculteurs, combien d'emplois non agricoles est-il souhaitable de créer et dans quelles régions faut-il les créer ?

(41) Leur auteur est P. Greiner, administrateur de l'INSEE au Service Central des Enquêtes et Etudes Statistiques du Ministère de l'Agriculture.

(42) Fonds d'Action Sociale pour l'amélioration des structures agricoles.

Problèmes de création d'emplois non agricoles et de localisation de ces nouveaux emplois

La résolution de ces problèmes ne mettrait sans doute pas un terme aux difficultés d'adaptation de ceux qui font actuellement partie de ménages d'agriculteurs.

Néanmoins, elle permettrait de mesurer l'effort à fournir par tous ceux que la question préoccupe : planificateurs, organisations professionnelles, pouvoirs publics, chefs d'entreprises et agriculteurs.

Plusieurs tentatives ont été faites pour déterminer non pas ce nombre, mais son complémentaire par rapport à la population active agricole actuelle qui est la population active agricole souhaitable. Les deux plus connues sont celles que le Centre de Recherches Economiques et Sociales en agriculture (C.R.E.S.A.) a faite à la demande du Commissariat Général au Plan et celles de M. Klatzmann, professeur à l'Institut National Agronomique.

Dans l'étude du C.R.E.S.A., l'objectif était de déterminer, par département, la « population active agricole masculine techniquement nécessaire ». Le point de départ était qu'on admettait que chaque travailleur agricole masculin doit disposer d'un nombre d'hectares suffisant pour assurer son emploi optimal (43).

Cet emploi optimal était celui qui devait permettre d'atteindre « la production agricole maximale (44) qui puisse être obtenue avec la répartition du territoire de 1962, les meilleures techniques connues en 1962, et les structures d'exploitations les mieux adaptées ».

Ceci étant posé, les chercheurs du C.R.E.S.A. ont évalué certaines normes de surfaces cultivées par homme actif pour différentes productions. Ces normes étaient fixées à partir d'un « fait d'observation courante »... à savoir que « la productivité moyenne du travail agricole dans quinze ou vingt ans serait dans chaque région celle observée actuellement chez les meilleurs agriculteurs » (44).

Sur ces bases les résultats obtenus ne peuvent avoir qu'un caractère très approximatif. En effet, dans l'étude les normes de surface cultivée par homme actif (ou plutôt leurs inverses) les nombres d'heures d'homme actif par unité de superficie d'une culture donnée sont appliquées à la répartition du territoire qu'indique la Statistique Agricole de 1962 (45). En opérant ainsi, on suppose que

toutes les exploitations d'un département sont homothétiques aussi bien en ce qui concerne les cultures pratiquées que le nombre de travailleurs masculins, le nombre de tracteurs, etc...

Cette hypothèse est actuellement tout-à-fait irréaliste et elle a peu de chance de se réaliser avant longtemps (46). En second lieu, nous n'avons pas l'impression qu'il soit justifié de s'appuyer seulement sur l'observation courante pour estimer que la productivité moyenne des exploitations est actuellement celle qu'avaient les exploitations de pointe il y a quinze ou vingt ans; eu égard à l'importance de cette hypothèse pour l'ensemble de la méthode, il aurait été préférable, semble-t-il, de l'étayer par des mesures exactes et précises dans un nombre de régions suffisamment grand. De plus, le fait de négliger le travail des femmes semble aussi un peu trop simplificateur car on peut prévoir que dans de nombreux types d'exploitation il sera difficile de s'en passer complètement. C'est donc un élément structurel qui doit être pris en considération dans un tel travail.

Enfin, l'objectif d'obtention de la production agricole (en volume) maximale est une hypothèse d'école qui empêche le travail du C.R.E.S.A. de répondre à la question que nous avons posée. Si cet objectif est atteint, cela risque de poser aux agriculteurs des difficiles problèmes d'écoulement de cette production et, le plein emploi du travail ne s'accompagnerait probablement pas de la maximisation du revenu moyen par travailleur, qui semble être aussi un objectif souhaitable.

La méthode utilisée par J. Klatzmann est, elle aussi, approximative, et son auteur le souligne, (47). Néanmoins, elle cherche à prendre en considération de façon explicite des objectifs qui soient compatibles avec les besoins réels de l'économie.

C'est ainsi qu'après avoir remarqué qu'« il existe une infinité d'optimums (même pour une date donnée), dont chacun a une signification bien précise », Klatzmann précise que la détermination de l'optimum est conditionnée par les orientations de la politique économique. En effet, parmi les facteurs de l'optimum figure le volume de production souhaitée (exprimé en valeur) qui dépend lui-même des conditions naturelles, des décisions concernant l'autoapprovisionnement national, ou les échanges extérieurs et l'aide alimentaire aux pays du Tiers Monde.

(43) En volume.

(44) COUTIN (P.). — Réflexions sur la population active masculine techniquement nécessaire en agriculture. Cahiers de l'INSEA, série AG, n° 4, novembre 1964, pp. 57-68.

(45) BONTRON (J.-C.). — Le surpeuplement agricole en France : essai d'évaluation régionale par l'intermédiaire du sous-emploi. Ronéo. CRESA, 1966, 2 vol.

(46) P. Coutin reconnaît d'ailleurs que « les structures d'exploitation devraient être prises en considération dans une évaluation rigoureuse de l'optimum de population agricole » (op. cit., p. 63).

(47) KLATZMANN (J.). — Optimum de population agricole et planification interrégionale. Economies et Sociétés, série développement économique et agriculture, tome II, n° 1, janvier 1968, pp. 129-178.

Dans l'article que nous citons ici, il est présenté un calcul d'optimum à titre avant tout méthodologique, le problème posé étant : quelle aurait dû être, en 1963, la population active agricole de chaque grande région de la C.E.E., l'objectif étant d'obtenir la même valeur ajoutée globale, en tenant compte du niveau technique effectif des agriculteurs de chaque région à l'époque considérée ?

L'auteur ne se préoccupe donc pas des autres conditions (notamment de l'état des structures d'exploitation), malgré leur importance. Mais, dans le cas présent, ceci n'est pas très gênant, car son calcul a posteriori, s'il est bien mené, doit permettre de classer les régions les unes par rapport aux autres en fonction de leur degré de sous-emploi agricole.

Klatzmann note d'ailleurs, le caractère abusif de ses simplifications, mais il estime que « les différences entre les régions d'un pays sont généralement telles que même des courbes approximatives peuvent se révéler utiles » (48).

Et, après avoir posé son problème sous forme d'un grand programme linéaire, il arrive à montrer que certaines des différences qualitatives (49) constatées n'étaient pas généralement considérées comme évidentes auparavant.

C'est ainsi que, compte tenu de ses hypothèses et de sa méthode de calcul, il arrive à conclure que, dans les pays de la C.E.E., « la plupart des régions françaises et le Bénélux sont sous-exploités, tandis qu'à une seule exception près (Schleswig-Holstein plus Basse-Saxe) les régions allemandes et italiennes sont surpeuplées ». Par exemple (pour nous limiter à deux cas particulièrement remarquables), il résulterait de son calcul qu'en 1963 la Bretagne était « probablement surpeuplée » et que la Basse-Normandie était « certainement sous-exploitée », alors qu'on admettait communément que l'une et l'autre étaient incontestablement surpeuplées.

Ainsi dans l'état actuel des recherches, les résultats obtenus ne permettent pas de se prononcer sur une estimation de la population active agricole optimale, bien qu'ils aient eu l'utilité de contredire certaines idées antérieures sur la localisation du sous-emploi agricole.

Par conséquent les prévisions que l'on peut faire, à partir de la connaissance de la situation actuelle, sur l'évolution future sont surtout qualitatives. Mais, malgré les difficultés de la quantification, la comparaison des projections et des approximations relatives à l'optimum de population active agricole devrait permettre dans de nombreux cas de déterminer dans quelle direction il faut orienter l'action pour qu'elle soit conforme à l'intérêt général.

CONCLUSION

Avec l'accélération de l'exode rural qui a été observée depuis 1945 s'estompe peu à peu le mythe de la vocation essentiellement agricole de la France (50). Il est même de plus en plus généralement admis qu'avec à peu près 20 % (51 a) d'agriculteurs dans sa population active, notre pays se trouve en retard sur la plupart de ses voisins d'Europe Occidentale. Certes, le record détenu par la Grande-Bretagne, où, il y a quelques années, la proportion des actifs agricoles n'était déjà que de 4 %, est le résultat d'une politique séculaire de développement des échanges extérieurs avec application étendue du Pacte Colonial. Mais, ailleurs aussi la tendance est identique, dans les pays de la Communauté Econo-

mique Européenne, par exemple seule l'Italie conserve une proportion supérieure à celle de la France (25 %). En République Fédérale d'Allemagne, en Belgique, au Luxembourg, les proportions étaient respectivement, aux environs de 1965, de 11 %, 6 % et 14 %. Et surtout, aux Pays-Bas considérés comme de redoutables concurrents sur le marché de produits agricoles (principalement ceux des produits animaux), on comptait seulement 10 agriculteurs pour 100 actifs (51).

Mais il ne suffit pas d'affirmer qu'il est souhaitable que les activités agricoles soient le fait d'un nombre d'individus plus petit que le nombre actuel. Il est indispensable de se préoccuper des conditions économiques et humaines dans lesquelles aura lieu cette réduction.

Jusqu'à une époque récente personne ne s'était soucié de cela (puisque l'opinion la plus répandue était précisément à l'opposé de cette position) et les migrations professionnelles hors de l'agriculture

(48) Op. cit., p. 138.

(49) L'aspect qualitatif est seul retenu à cause du caractère approximatif des courbes de potentialités qui sont la cheville ouvrière de son calcul. D'autre part, dans l'exemple que nous avons retenu, il convient de remarquer que la région de Basse-Normandie est relativement plus hétérogène que la Bretagne.

(50) La réduction de la contribution de l'agriculture au produit intérieur brut va également dans ce sens

(51 a) Les premiers résultats du RGP de 1968 fixeraient cette proportion à 15 %.

(51) Office Statistique des Communautés Européennes. — Statistiques de base de la communauté. Comparaison avec certains pays européens, le Canada, les Etats-Unis et l'URSS. Bruxelles, OSCE, 1965.

se sont effectuées dans une ambiance de libéralisme économique dont le moins qu'on puisse dire est qu'elle n'incitait pas à prêter beaucoup d'attention aux problèmes humains de ceux qui étaient contraints d'abandonner la profession d'agriculteur.

Depuis quelques années, et plus particulièrement depuis 1960, les responsables de l'action — aussi bien du côté des pouvoirs publics que de celui des organisations professionnelles — se préoccupent moins de freiner le mouvement que de diminuer les coûts matériels et humains de cette nécessaire transformation. Nous avons vu dans cet article que de nombreux problèmes se posent à eux. En décrivant le comportement des agriculteurs au cours des vingt-trois dernières années, nous avons été conduits à mettre l'accent sur les problèmes de changement de profession et de résidence pour les actifs agricoles qui se trouvent en surnombre. Nous avons également été amenés à évoquer les difficultés de prévision du niveau économiquement optimal de la population active agricole.

Toutes ces observations ont été faites en considérant les événements tels qu'ils se sont déroulés, dans le cadre économique où ils sont survenus. Mais il nous semble que la réflexion sur l'avenir doit tenir compte de la nécessité d'une profonde transformation de la société dans laquelle nous vivons. Cette transformation devrait nous conduire à un système économique dans lequel le souci primordial de tous serait celui de satisfaire en priorité les intérêts à long terme de la collectivité. A cet effet, l'avis des travailleurs devrait avoir plus de poids que celui des propriétaires de moyens de production lors de la prise des décisions, ce qui suppose évidemment une forte démocratisation des décisions. Enfin, il serait nécessaire que le choix des responsables de l'action soit fait essentiellement en fonction du mérite et beaucoup moins que maintenant en fonction de la chance d'être né dans un milieu plus favorisé (52).

Pour avoir quelques chances d'atteindre cet objectif, il sera indispensable de donner la priorité aux consommations collectives sur les consommations privées. Dans le cas de l'agriculture cela se traduirait par la résolution des problèmes suivants :

a) formation professionnelle plus développée pour permettre aux futurs agriculteurs d'assimiler correctement et rapidement les progrès techniques futurs ; mais cette formation devrait être en même temps assez générale pour leur faciliter les changements

(52) Ces idées ont déjà été exprimées par Denis BERGMANN et Michel GERVAIS dans une note diffusée le 22 avril 1968 à l'attention de la Commission sur l'avenir à long terme de l'agriculture française.

d'orientation professionnelle que pourrait imposer une trop rapide augmentation de la productivité du travail en agriculture,

b) réforme des structures de production et des circuits de commercialisation des produits agricoles,

c) mesures transitoires destinées à diminuer le caractère douloureux de certaines mutations actuelles.

En outre, la répartition spatiale des activités agricoles va probablement devenir un sujet de préoccupation des plus aigus. Nous ne voulons pas parler ici des possibilités éventuelles de spécialisations régionales rendues possibles par une maîtrise croissante des conditions naturelles.

Il s'agit plutôt de toutes les questions qui seront posées à propos de l'utilisation de l'espace national. Dans certaines zones en cours de peuplement rapide il sera bientôt urgent de déterminer avec une bonne approximation les effectifs souhaitables d'agriculteurs, en liaison étroite évidemment avec la part des superficies à consacrer à l'agriculture, aux industries, à l'urbanisation et aux activités de loisirs, ainsi qu'avec la localisation de ces superficies. De plus il faudra tenir compte de l'importance que risque de prendre la pratique de l'agriculture à temps partiel dans les zones péri-urbaines (Z.P.I.U. par exemple) (53).

Au contraire, dans les zones qui se dépeuplent de plus en plus rapidement et où « hier c'était l'exode, aujourd'hui la débâcle » (54), il faudra se préoccuper de la maintenance du patrimoine national. C'est ainsi que, le tourisme ne pouvant constituer une panacée, il faudra déterminer les moyens d'y assurer la lutte contre l'érosion de sols qu'il sera peut-être nécessaire de remettre en culture dans quelques décennies.

Tous ces problèmes plus ou moins nouveaux montrent que, si la diminution de la population active agricole favorise sans aucun doute le progrès économique, il est indispensable de l'organiser et de la maîtriser pour obtenir que le progrès soit harmonieux et éviter d'hypothéquer l'avenir.

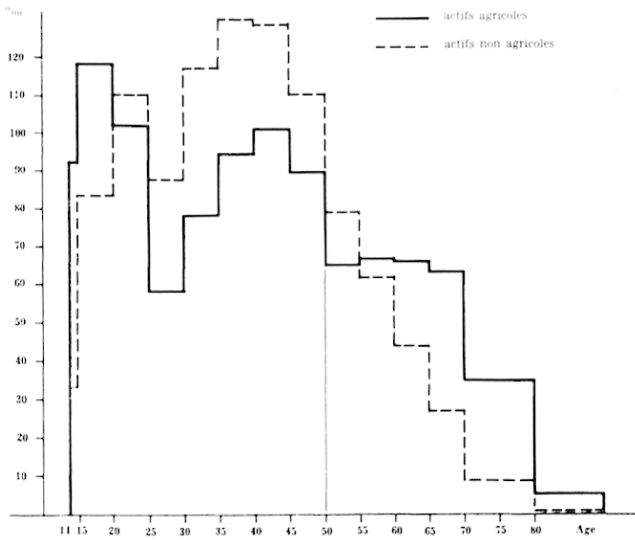
(53) LACOMBE (Ph.). — Les structures foncières et socio-professionnelles de l'agriculture dans l'Hérault. Faculté de Droit et des Sciences Economiques de l'Université de Montpellier, 1966.

LAURENT (C.). — Caractéristiques actuelles de la population active agricole en France. Economie et Sociétés, série développement économique et agriculture, tome II, n° 1, janvier 1968, pp. 59-102.

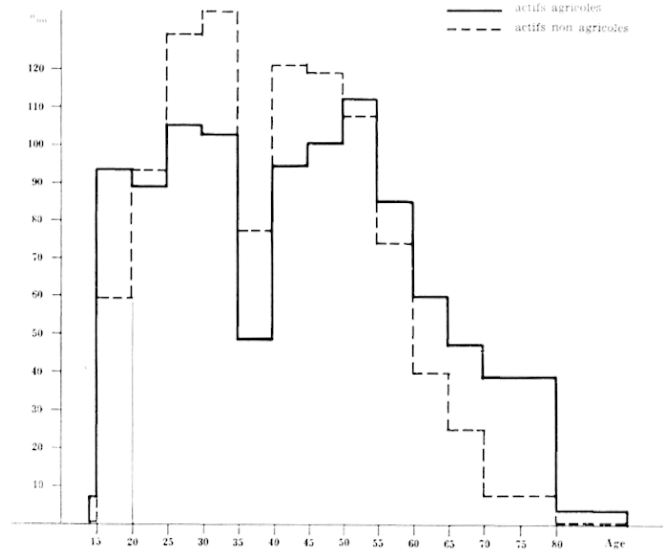
(54) CHOMBART de LAUWE (J.). — Désorganisation des sociétés paysannes dans le développement économique. Comptes rendus de l'Académie d'Agriculture, n° 2, 1964.

Graphique 2. — COMPARAISONS DE LA REPARTITION PAR AGE DES ACTIFS AGRICOLES MASCULINS AVEC CELLE DE L'ENSEMBLE DES ACTIFS MASCULINS EN 1946, 1954 ET 1962

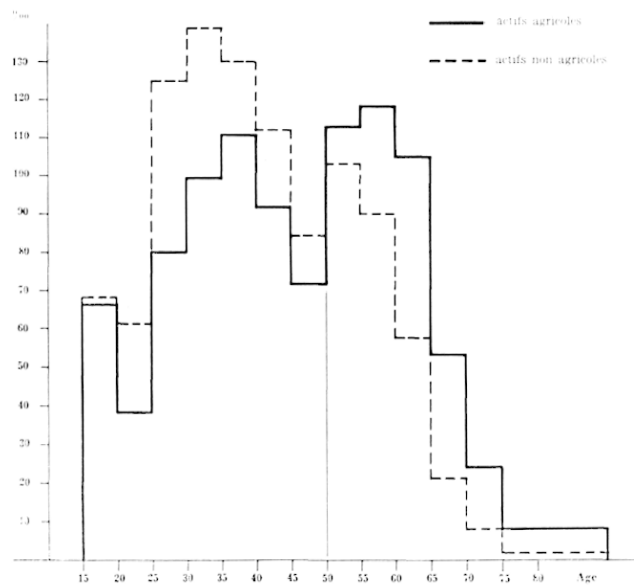
Graphique 2 a
HOMMES ACTIFS 1946



Graphique 2 b
HOMMES ACTIFS 1954

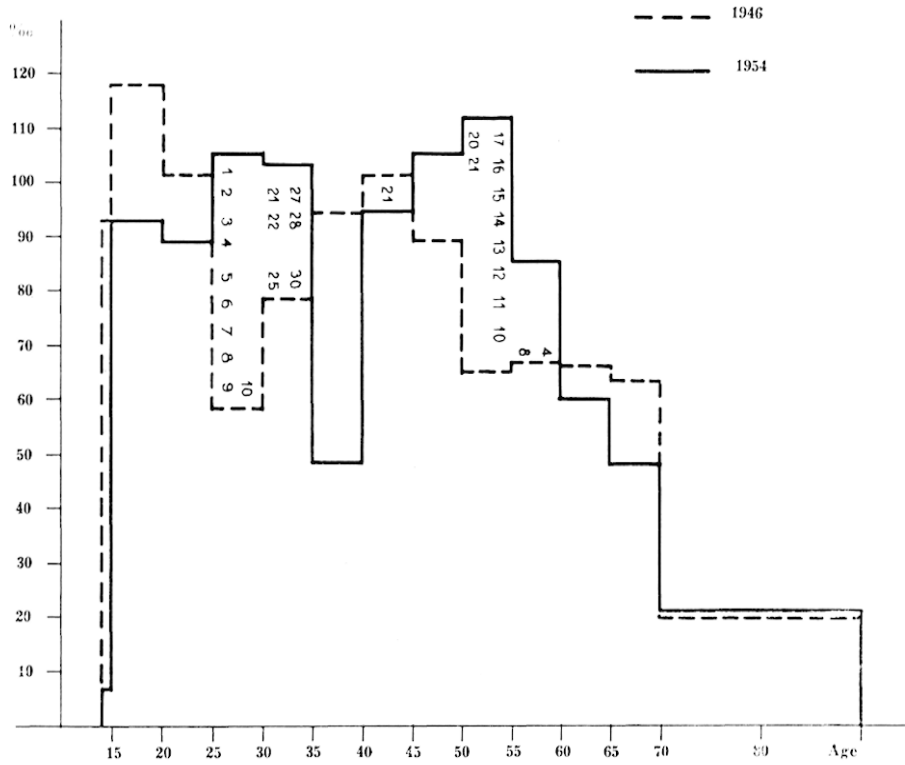


Graphique 2 c
HOMMES ACTIFS 1962



Graphique 3 a

Comparaison des structures par âge des actifs agricoles masculins en 1946 et en 1954



Graphique 3 b

Comparaison des structures par âge des actifs agricoles masculins en 1954 et en 1962

